



Motion du Conseil National de l'Union des syndicats FERC Sup CGT des 2, 3, 4 février 2011

Suite aux réunions ministérielles de concertation sur le projet de réforme du statut des ITRF, le syndicat SNPTES-UNSA prétend avoir par sa ténacité arraché le maintien des ITRF dans le statut de fonctionnaire d'État, d'une part et d'autre part le prolongement de carrière des assistants ingénieurs.

Dans un tract, le SNPTES-UNSA laisse entendre que c'est sa seule action qui a permis ce maintien.

Les nombreux représentants syndicaux des autres organisations syndicales dont la FERC Sup CGT ayant participé à ces réunions pourraient témoigner qu'à aucun moment le SNPTES-UNSA ne s'est exprimé sur le maintien des ITRF dans la Fonction Publique d'État.

S'il a bien demandé la prolongation de 2 échelons de la carrière des AI c'était pour répondre favorablement au marché de dupes du ministère qui consiste à recruter les BAC+2 (DUT et BTS) en catégorie B. Les autres organisations ont refusé un tel marché et ce pour les raisons suivantes :

- Les titulaires de DUT et BTS seraient désormais recrutés dans le grade de TCH sup avec un déroulement de carrière plus défavorable que dans la situation actuelle (Assistants Ingénieurs) ;
- Hypothèque sur les futures générations, soit quasi aucun passage par liste d'aptitude en catégorie A pour les Techniciens ;
- Non reconnaissance par l'État des diplômes qu'il décerne.

Ce faisant, l'UNSA prend le risque d'écorner les relations syndicales et l'unité que les personnels attendent.

La FERC Sup CGT, pour sa part, entend continuer à défendre l'ensemble des personnels actuels et futurs, et ce, dans l'unité d'action syndicale la plus large possible.